



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville de Cahors soutient la Fondation Greffe de Vie

La Ville de Cahors sensible au bien être des Cadurciens s'engage dans des actions favorisant le respect de la personne, la préservation des ressources et le développement durable. Parmi ces engagements la santé est un domaine prioritaire. Des actions concrètes ont déjà vu le jour :

- Conventions avec l'Établissement Français du Sang et l'ADECA46 (Association pour le Dépistage des Cancers)
- Installation de défibrillateurs sur les principaux lieux de fréquentation
- Opération Conduite et médicaments à destination des seniors
- Création d'une Épicerie Sociale et Solidaire
- Recrutement des postes Adulte-Relais-Parentalité et Réussite Éducative
- Signature de la charte Ville handicap
- Plan veille canicule renforcé
- Soutien de la Journée mondiale du diabète...

Aujourd'hui la Ville de Cahors s'associe à la Fondation Greffe de Vie.

La Fondation Greffe de Vie, reconnue d'utilité publique, œuvre au quotidien en faveur du don d'organes et de la greffe. Elle mène des campagnes fortes pour sensibiliser le public, elle contribue à la dynamisation de l'activité médicale de prélèvement et de greffe, et apporte son soutien aux malades.

En France, si 13.403 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente en vue d'une greffe, seulement 4580 personnes ont pu être greffées et malheureusement 437 personnes sont décédées fautes d'avoir reçu un greffon à temps (Source Agence de la Biomédecine, chiffres 2009).

Cette année, **la Fondation Greffe de Vie organise son premier concours créatif**. Il récompensera la meilleure vidéo pour communiquer sur le don d'organes et sur le principe du « consentement présumé » établi par la loi relative à la bioéthique (n° 2004-800 du 6 août 2004).

Ce concours national est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus.
Les participants devront faire preuve de créativité, d'originalité mais surtout développer un message simple et efficace. Ils devront susciter l'intérêt, la curiosité ou l'étonnement dans un but informatif.

La vidéo devra directement cibler le grand public et être le vecteur d'un message de portée nationale, compréhensible de tous. Les trois meilleures créations seront distinguées par un Jury de professionnels du milieu médical et de la communication et recevront les prix suivants :

1^{er} prix : Un séjour dans le Grand Ouest Américain, pour 2 personnes.

2^{ème} prix : 2 Netbooks (10 pouces) d'une valeur de 500 euros.

3^{ème} prix : 2 entrées dans un parc d'attraction.

Les vidéos gagnantes seront diffusées à grande échelle et feront l'objet d'une large campagne d'information à partir du 17 octobre 2011, Journée Mondiale du don d'organes.

Pour vous inscrire :

www.greffedevie.fr/concours-ac.asp

Contacts Presse

Ville de Cahors – Direction de la Communication – Tél. 05 65 20 87 91 ou 05 65 20 87 12
www.mairie-cahors.fr

Fondation Greffe de Vie - Saran Sidibe Tél. 01 45 78 50 83 - saran@greffedevie.fr
www.greffedevie.fr